

COMMUNIQUE DE PRESSE

La politique de cohésion doit aussi servir le développement rural

Le débat sur le futur de la Politique de Cohésion bat son plein, quelques semaines seulement avant les élections européennes, avec la publication des conclusions du Groupe de Spécialistes sur le Futur de la Politique de Cohésion, la résolution du Parlement européen sur la mise en œuvre de la Politique de Cohésion 2014-2020 ainsi que la publication du 9^e Rapport de la Cohésion.

Dans ses divers travaux sur la Politique de Cohésion cités ci-dessus, auxquels Leader France a participé dans le cadre de la présidence du réseau européen ELARD¹, la Commission européenne reconnaît ouvertement le risque pour les régions marginalisées de tomber dans le « piège du développement » et d'accroître les disparités entre les zones métropolitaines et rurales. Dans le 9^e rapport de la Cohésion, la Commission européenne demande un soutien plus adapté aux besoins régionaux, une mise en œuvre plus rapide et une simplification des procédures.

« À l'heure où l'Union Européenne se projette vers l'avenir, il est en effet impératif de rappeler le rôle que jouent les zones rurales en Europe et l'importance cruciale qu'est leur lien avec les zones urbaine. Ainsi, la politique de cohésion doit être plus inclusive et ajustable aux zones rurales, et attentive au lien urbain-rural. Ces appels à la vigilance et à l'attention aux zones rurales pourraient nous rassurer. Cependant, il est alarmant de constater que, la part du budget consacrée à la Cohésion a diminué dans le cadre financier pluriannuel 2021-2027. Or les outils financiers spécifiques pour le développement des zones rurales dépendant soit de la Politique Agricole Commune (LEADER) soit de leur mobilisation par les autorités de gestion nationale (OS 5 du FEDER) sont déjà insuffisamment dotés. » commente Thibaut Guignard, président de Leader France.

Des moyens insuffisants pour faire face aux nouveaux enjeux dans les territoires ruraux

Comme l'avait souligné le dernier rapport de la Commission Européenne, « le montant assigné à LEADER [allocation totale de 7.7 milliards pour 2023-2027] n'a pas augmenté comparé à la période de programmation précédente. Avec une couverture de la population rurale qui elle est passée de 61 à 65 %, et des contributions en déclin d'autres interventions, il est attendu du LEADER-DLAL (Développement Local par les Acteurs Locaux) qu'il fasse plus avec moins de ressources ». Si le budget de la Cohésion diminue lui aussi, les zones rurales en souffriront doublement.

« Leader France appelle à sanctuariser les budgets en vue de l'élargissement de l'UE. A de nouveaux pays et en faisant que les nouveaux défis (sécurité, défense, migrations, etc.) soient financés par de nouvelles recettes et non en piochant dans la Politique de Cohésion. Toute réallocation de ces fonds risque de compromettre le développement des régions rurales et de miner les efforts visant à garantir une cohésion territoriale harmonieuse dans toute l'Union Européenne. » souligne Thibaut Guignard.

¹ European Leader Association for Rural Development

Une simplification nécessaire attendue

Les conclusions du Groupe de Spécialistes sur le Futur de la Politique de Cohésion soulignent la nécessité d'un choc de simplification, en particulier pour les zones rurales qui sont souvent confrontées à des barrières administratives complexes. Couplée à une surveillance de la « sur-transposition » dans les Etats Membres comme le propose le 9^e Rapport de la Cohésion, cette réelle simplification permettrait enfin aux acteurs locaux d'utiliser pleinement des fonds européens et de mettre en œuvre leurs projets innovants pour le développement rural.

« Nous souhaitons aussi mettre en garde sur le point suivant : en plus d'un ajustement aux besoins régionaux, la politique de cohésion doit s'adapter à la plus petite échelle : les fonds doivent être accessibles aux plus petits porteurs de projet et aux plus petits projets. Leurs initiatives sont souvent les plus innovantes et ont un impact significatif sur le développement rural. Il est donc essentiel que ces fonds soient accessibles à tous, indépendamment de leur taille ou de leur envergure. Car ce sont aussi les acteurs de terrain et les habitants qui auront le dernier mot lors des élections. Pour reprendre l'appel de l'Alliance de la Cohésion, « Pour une Politique de Cohésion post 2027 qui ne laisse personne en retrait ! » conclut Thibaut Guignard.

Pour retrouver les rapports en question :

- European Commission, Directorate-General for Regional and Urban Policy, *Forging a sustainable future together – Cohesion for a competitive and inclusive Europe – Report of the High-Level Group on the Future of Cohesion Policy, February 2024*, Publications Office of the European Union, 2024, <https://data.europa.eu/doi/10.2776/974536>
- *Politique de cohésion 2014-2020 – mise en œuvre et résultats dans les États membres Résolution du Parlement européen du 14 mars 2024 sur la politique de cohésion 2014- 2020 – mise en œuvre et résultats dans les États membres (2023/2121(INI))*
- *Ninth Report on Economic, Social and Territorial Cohesion, 27 mars 2024*. Commission Européenne.

Contact :

Association Leader France

Mairie de Plæuc-L'Hermitage Place Louis Morel 22 150 Plæuc-L'Hermitage

Tél : 07.85.03.69.77

contact@leaderfrance.fr

www.leaderfrance.fr